Stadtkämmerei Abteilung Steuern Fahnenbergplatz 4 79098 Freiburg

Tel: 0761 / 201 - 5168 / 5169



französisch

- Eigenbescheinigung -

Attestation relative à la taxe de séjour Justificatif de nécessité professionnelle

Conformément au § 2 al. 5 du guide d'application de la taxe de séjour de la ville de Fribourg en Br. du 15.10.2013

À présenter à l'établissement d'hébergement

Informations:

La ville de Fribourg en Br. prélève une taxe de séjour à partir du 01.01.2014. Les dépenses engagées pour des nuitées dans un établissement d'hébergement sont cependant exclues de l'imposition dès lors que le séjour est effectué à titre exclusivement professionnel/ commercial.

C'est notamment le cas toutes les fois que l'exercice d'une profession ou d'une activité commerciale/ libérale est impossible ou inacceptable sans la nuitée. Cela s'applique également lorsque le séjour est effectué à des fins de formation permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestations. La nécessité du séjour doit être justifiée auprès de l'établissement d'hébergement.

La remise de l'attestation auprès de l'établissement d'hébergement est volontaire et a uniquement pour but de constater si la taxe de séjour doit être perçue ou non. Les données prélevées sont transmises à la municipalité de Fribourg en Br. La remise de la présente attestation constitue l'acceptation du traitement et de l'exploitation desdites données. En cas de refus de cette procédure, la taxe de séjour doit être prélevée.

Remplir en caractères d'imprimerie latins.

	1
Nom	Téléphone (facultatif)
Adresse	
E-mail (facultatif)	
Séjour à Fribourg en Br. du au	
Dans l'établissement d'hébergement	
Raison de la nécessité professionnelle/ commerciale du se	
La ou les nuits à Fribourg en Br. sont effectuées à titre professionnel/ contract de la J'exerce une activité indépendante/ libérale	ommerciai
Je suis salarié/e ou fonctionnaire	
Pour d'autres raisons d'ordre professionnel	

Cocher la mention exacte et remplir le paragraphe correspondant au verso.

Dernière mise à jour : 20.01.2014

Adresse profes	ssionnelle
Activité	
But du séjour	
arié/e ou f	onctionnaire
Dès lors que	la facture est établie au nom de l'employeur, elle constitue un justificatif suffis
Dans le cas co	ontraire, indiquer le nom de l'employeur et le but du séjour.
Je suis engag	é par/ placé sous l'autorité de :
Nom et adress	e de l'employeur
Dut du ations	
But du séjour	
-	
tres raison	ns d'ordre professionnel/ commercial justifiant la nécess
tres raison du séjou	
tres raison du séjou La nécessité à des fins de	r professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effec formation permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestatio
tres raison du séjou La nécessité à des fins de	r
tres raison du séjou La nécessité à des fins de	r professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effec formation permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestatio
tres raison du séjou La nécessité à des fins de	r professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effec formation permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestatio
tres raison du séjou La nécessité à des fins de	r professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effec formation permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestatio
tres raison du séjou La nécessité à des fins de	r professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effec formation permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestatio
tres raison du séjou La nécessité à des fins de Dans ce cas,	r professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effec formation permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestatio
tres raison du séjou La nécessité à des fins de Dans ce cas,	r professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effect formation permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestation veuillez indiquer le type de formation et la raison du séjour.
tres raison du séjoui La nécessité i à des fins de Dans ce cas, Détails (motif	professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effection permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestation veuillez indiquer le type de formation et la raison du séjour. du séjour, justification de sa nécessité)
tres raison du séjoui La nécessité i à des fins de Dans ce cas, Détails (motifies confirme (or ercial)	professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effective de participer à des manifestations de la raison du séjour. du séjour, justification de sa nécessité) as) que la(les) nuitée(s) est(sont) effectuée(s) à titre exclusivement professions.
tres raison du séjoui La nécessité i à des fins de Dans ce cas, Détails (motif us confirme(onercial. e de Fribourg	professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effective de participer à des manifestations de sa nécessité) du séjour, justification de sa nécessité) as) que la(les) nuitée(s) est(sont) effectuée(s) à titre exclusivement profession en Br. est habilitée à vérifier les attestations. Vous êtes tenu de fournir
tres raison du séjoui La nécessité p à des fins de Dans ce cas, Détails (motif us confirme(on ercial. e de Fribourg nde toute autr ete ou falsifiée	professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effection permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestation veuillez indiquer le type de formation et la raison du séjour. du séjour, justification de sa nécessité) as) que la(les) nuitée(s) est(sont) effectuée(s) à titre exclusivement profession en Br. est habilitée à vérifier les attestations. Vous êtes tenu de fournir re indication quant à la nécessité professionnelle/ commerciale. Une attestat peut engager la responsabilité de l'hôte pour la taxe non perçue. L'établissen
tres raison du séjoui La nécessité p à des fins de Dans ce cas, Détails (motif us confirme(on ercial. e de Fribourg nde toute autr ete ou falsifiée	professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effection permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestation veuillez indiquer le type de formation et la raison du séjour. du séjour, justification de sa nécessité) as) que la(les) nuitée(s) est(sont) effectuée(s) à titre exclusivement profession en Br. est habilitée à vérifier les attestations. Vous êtes tenu de fournir re indication quant à la nécessité professionnelle/ commerciale. Une attestations
tres raison du séjoui La nécessité p à des fins de Dans ce cas, Détails (motif us confirme(on ercial. e de Fribourg nde toute autr ete ou falsifiée	professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effection permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestation veuillez indiquer le type de formation et la raison du séjour. du séjour, justification de sa nécessité) as) que la(les) nuitée(s) est(sont) effectuée(s) à titre exclusivement profession en Br. est habilitée à vérifier les attestations. Vous êtes tenu de fournir re indication quant à la nécessité professionnelle/ commerciale. Une attestat peut engager la responsabilité de l'hôte pour la taxe non perçue. L'établissen
Détails (motifus confirme(onercial.e de Fribourg	professionnelle/ commerciale est notamment attestée lorsque le séjour est effection permanente ou continue qui prescrit de participer à des manifestation veuillez indiquer le type de formation et la raison du séjour. du séjour, justification de sa nécessité) as) que la(les) nuitée(s) est(sont) effectuée(s) à titre exclusivement profession en Br. est habilitée à vérifier les attestations. Vous êtes tenu de fournir re indication quant à la nécessité professionnelle/ commerciale. Une attestat peut engager la responsabilité de l'hôte pour la taxe non perçue. L'établissen

Dernière mise à jour : 20.01.2014